

En un clic, payez votre TVM par  sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play

 **OTR**
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

N°718 du 27 juin 2024 / Prix : 250 F CFA / 17^{ème} année

CHRONIQUE de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

La période transitoire et la mise en place des institutions de la 5^{ème} République :

«Légitimement et naturellement il y aura la désignation d'un premier ministre», Malik Natchaba



Le christianisme comme instrument occidental de domination de l'Afrique : **mythe ou Réalité?**

Football togolais/ les sélectionneurs se succèdent mais les résultats faméliques des Éperviers demeurent

Les vrais problèmes ne sont-ils pas ailleurs ?



Dr Lidi Bessi-Kama, ministre des Sports

Col. Guy Akpovy, Président de la FTF

OTR/Recrutement des chauffeurs
Le test écrit de sélection prévu pour le 06 juillet



HCRRUN : L'indemnisation des victimes non vulnérables des régions des Plateaux-Est et de Kara se poursuit jusqu'au 29 juin



Awa Nana Daboya, Présidente HCRRUN

Retour à nos sources :
Du peuple Lama à l'origine au peuple Kabyè aujourd'hui



P.4

 **Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.**



HCRRUN : L'indemnisation des victimes non vulnérables des régions des Plateaux-Est et de Kara se poursuit jusqu'au 29 juin

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a lancé depuis mardi 24 juin 2024 une nouvelle session d'indemnisation. L'activité, programmée pour durer cinq jours (jusqu'au 29), concerne les victimes non-vulnérables des régions Plateaux-Est et Kara.

Démarré depuis quelques années, les sessions d'indemnisation des victimes non vulnérables des violences à caractères politiques au Togo de la période de 1958 à 2005 se poursuivent. Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a posé cette semaine ses valises dans les régions des Plateaux-Est et de la Kara pour l'indemnisation de ces victimes dites non vulnérables.

Pour cette opération, ce sont les personnes qui se sont enregistrées lors du mandat de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR) et auprès de la Commission nationale d'enquête indépendante, qui sont concernées. Ces opérations d'indemnisation ont débuté le 24 juin 2024 et s'achèvent les 29 juin 2024 pour le compte des Régions des Plateaux et de la Kara.

Cette opération prend en charge, les victimes non vulnérables des préfectures



Awa Nana Daboya, Présidente HCRRUN

d'Akébou, d'Amou, Anié, d'Est-Mono, de Haho, du Moyen Mono, de Wawa et de l'Ogou pour le compte des Régions des Plateaux dans les locaux des affaires sociales d'Atakpamé. Pour celui de la région de la Kara, les victimes des préfectures d'Assoli, de Bassar, de la Binah, de Doufelgou, de Dankpen, de la Kéran et de la Kozah, sont indemnisés dans les locaux des affaires sociales de la ville.

Pour faciliter les opérations, le HCRRUN invite les victimes concernées à se munir de pièces suivantes : passeport, carte d'identité, permis de conduire, ou à défaut de la carte d'électeur de 2023. Le nombre de bénéficiaires de cette opération n'a pas encore été précisé par le HCRRUN. Dans un communiqué rendu public, l'institution précise que la liste des victimes retenues pour cette étape est disponi-

(www.hcrrun-tg.org). Cette liste sera également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Quant aux personnes non retenues pour cette phase, le HCRRUN les appelle à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour pour l'indemnisation le moment venu.

Les opérations se dérouleront notamment dans les locaux des Affaires Sociales d'Atakpamé et de Kara pour les populations des différentes préfectures concernées. Les victimes, dont la liste figure sur le site web de l'institution, ainsi que dans les bureaux des mairies et préfectures concernées, sont invitées à se munir de pièces d'identité en cours de validité. Notons que ces victimes sont celles qui ont subi des traumatismes lors des troubles des années 1958 à 2005. Depuis le début des indemnisations en 2018, plus de 10 milliards CFA ont été déboursés par l'État.

Carole A.

OTR/Recrutement des chauffeurs Le test écrit de sélection prévu pour le 06 juillet

Après la présélection des candidats au recrutement des chauffeurs à l'Office Togolais des Recettes (OTR), place au test écrit de section définitive des candidats qui seront recrutés pour exercer comme chauffeur à l'OTR. Dans un communiqué rendu public à cet effet par le Commissaire général de l'Office, les candidats sont informés de la tenue du test écrit de sélection le 06 juillet 2024 prochain.



En effet, selon le communiqué du Commissaire général de l'OTR Philippe Kokou Tchodié, ce test écrit de sélection de chauffeurs qui est prévu pour se dérouler le samedi 06 juillet prochain, aura lieu au Lycée Adidogomé 1 et Adidogomé 2 à partir de 7h 30 pour tous les candidats présélectionnés. Le commissaire général de l'OTR, informe tous les candidats présélectionnés que « les listes de répartition des candidats par salle sont disponibles et peuvent être consultées par les candidats sur le site internet de l'OTR <http://www.otr.tg> et dans les lieux de dépôts de candidatures (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong) », précise le communiqué.

Ainsi, l'OTR rappelle à

l'intention des candidats que l'accès aux salles d'écrit est subordonné à la présentation « de leur carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport en cours de validité le jour du test ». Par ailleurs, le Commissaire général de l'OTR Philippe Kokou Tchodié rappelle à tous les candidats que « toute fausse déclaration sur l'un des critères de sélection du présent recrutement constitue une violation des textes en vigueur à l'Office et entraîne de facto, l'élimination du candidat ».

Il convient de rappeler à tous les candidats « qu'aucune somme d'argent ne sera payable via Tmoney ou Flooz ni avant, ni après le Test », indique l'Office Togolais des Recettes dans son communiqué.

Carole A.

Pius Agbetomey, du ministère de la Justice à la présidence de la République

L'ex ministre de la Justice et de la Législation, M. Pius Agbetomey est de retour aux côtés de Faure Gnassingbé à la présidence. Le magistrat est en effet nommé par le président de la République Faure Gnassingbé à la présidence togolaise.

C'est selon un décret présidentiel en date du 03 mai dernier, qui relève que Fleatsonadui Kokouvi Agbetomey est nommé Conseiller à la présidence de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires au rang de ministre. Il a été nommé conformément au décret portant organisation des services de la présidence de la République. Débarqué du gouvernement en janvier dernier, Pius Agbetomey souffrait de troubles de la vue, selon plusieurs sources. Ces problèmes de santé, susceptibles d'affecter ses performances dans un secteur comme la justice, où la confiance des justiciables est déterminante pour la paix civile et celle des investisseurs pour le développement économique, expliquaient son départ du gouvernement. On mettait à son actif plusieurs réformes qualitatives dont l'adoption du



nouveau statut des magistrats, l'élaboration de nouveaux codes de procédure civile et pénale, la dématérialisation des actes et la numérisation des services judiciaires, le recrutement de magistrats et de greffiers, l'installation des maisons de justice, la création des tribunaux de commerce et des chambres administratives. Son retour aux affaires pourrait s'expliquer par cette nouvelle dynamique qu'il a eu à insuffler au pouvoir judiciaire togolais. Il faut préciser que Kokouvi Pius Agbetomey a été remplacé en janvier dernier par Mipamb Nahm-Tchougli au poste de Garde des Sceaux.

CS

CHRONIQUE
de la Semaine

Hébergement d'informations générales, d'analyses et de publicités
63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

La période transitoire et la mise en place des institutions de la 5^{ème} République: «**Légitimement et naturellement il y aura la désignation d'un premier ministre**», Malik NATCHABA

Certain nombre de Togolais, par méconnaissance des lois de la 5e république ou pour des raisons des accointances politiques estiment que le Togo serait dans un vide constitutionnel. Et pourtant dans sa sagesse, le législateur a eu prévoir toutes les dispositions transitoires dans la nouvelle loi fondamentale de notre pays. Que prévoit la constitution de la 5e république pour la période transitoire qui court du 6 mai 2024 au 5 mai 2025?

Si les débats sur l'opportunité de cette constitution ont pris fin, ceux relatifs aux dispositions transitoires continuent de retenir l'attention des internautes alors que tout a été clair et précis. La nouvelle constitution a prévu la mise en place de plusieurs institutions et comme le précisent les dispositions transitoires (article 95): «Les institutions de la république prévues par la présente Constitution sont mises en place dans un délai n'excédant pas douze (12) mois à compter de la date de son entrée en vigueur». Cet article stipule clairement que la mise en place des différents nouveaux organes doit se faire dans un délai de 12 mois maximum.

Pourquoi est-il nécessaire encore d'un nouveau gouvernement pour la période transitoire?

D'abord la démission du gouvernement à la sortie des élections législatives et régionales passées est une pratique qui est devenue obligatoire pour la cohérence existentielle de l'institution surtout pour le renouvellement ou l'actualisation des engage-

ments du gouvernement vis à vis de la nouvelle assemblée nationale.

Alors que bon nombre des togolais attendaient l'élection sénatoriale comme deuxième acte fort dans la période transitoire après la mise en place de l'assemblée nationale, c'est plutôt la nomination d'un nouveau premier ministre qui semble plus imminent. Certains ont tort de vite supprimer le poste du premier ministre dans l'administration togolaise, compte tenu de la nouvelle constitution. Et bien avant la mise en place du premier Président du Conseil des ministres, la constitution autorise un exécutif chapeauté par un premier ministre. En effet, conformément aux dispositions de la nouvelle constitution en vigueur, le nouveau président de la République et le premier Président du Conseil des ministres sont installés par l'Assemblée nationale et le Sénat. Etant donné que seule l'Assemblée nationale est actuellement en place il va falloir engager un processus électoral pour élire les membres du Sénat. Or vu l'importance de cette institution, il serait inconcevable qu'un gouvernement démissionnaire limité uniquement à la gestion



Malick Natchaba

des affaires courantes puisse prendre des initiatives de convoquer le corps électoral et de surcroît de prendre des décisions visant à la mise en place des nouvelles institutions comme la cour constitutionnelle, la cour de cassation etc. D'où la nécessité pour le chef de l'Etat Faure Gnassingbé de nommer dans les prochains jours un nouveau premier ministre en vue de la formation d'un nouveau gouvernement capable et habilité à agir avec toutes les prérogatives légales. «Les institutions continuent de fonctionner légitimement et naturellement il y aura la désignation d'un premier ministre par le chef de l'Etat conformément aux dispositions qui sont déjà prévues par la constitution. Donc il désignera un gouvernement qui aura, on peut s'en douter comme mission principale de mettre en place les différentes institutions pour

que les institutions de la V^{ème} République soient toutes installées», a expliqué Kankamalik NATCHABA ancien ministre, délégué national du Mouvement des jeunes UNIR (MJU). Cependant souligne-t-il, il ne s'agit pas d'un point de vue juridique d'un gouvernement de transition, mais plutôt un gouvernement qui fonctionne selon les dispositions transitoires, précise l'Article 96 de la nouvelle constitution.

«Pendant cette période, toutes les institutions de la République, y compris celles du système judiciaire, continuent de fonctionner selon les dispositions de la Constitution du 14 octobre 1992 révisée», (Article 96).

A en croire Malik NATCHABA la chronologie des étapes de la mise en place des institutions de la V^{ème} République déclenchée par la session de

droit par l'Assemblée nationale et la formation du bureau de l'Assemblée nationale en deuxième étape, va se poursuivre probablement par la désignation d'un premier ministre et d'un gouvernement suivi du déclenchement de la procédure pour l'élection des Sénateurs, puis de la nomination du complément des Sénateurs par le chef de l'Etat en suite le Sénat va faire sa session de droit. Et une fois que le Sénat sera installé on passera à la désignation du président du conseil des ministres, au processus pour l'élection du président de la république puis aux différentes prestations de serment et des passations de charges conformément aux dispositions déjà prévues par les lois de la constitution de la 7^{ème} République.

En nommant un nouveau premier ministre, le chef de l'Etat ne serait-il pas en déphasage avec les dispositions de la nouvelle Constitution?

À la première lecture beaucoup crieraient à une décision contraire à la constitution de la 5^{ème} République, mais non. Car c'est cette même constitution qui prévoit sur la période transitoire la mise en œuvre des nouvelles institutions tout en gardant en fonction les anciennes et donne en son article 97 plein pou-

Suite à la page 4

Kodjo ADÉDZÉ élu président de l'Assemblée nationale

Kodjo Sévon-Tépé Adédzé a été élu président de l'Assemblée nationale du Togo le 14 juin 2024. Seul candidat en lice, malgré que certains aînés influents du parti UNIR convoitaient ce poste et bourdonnaient dans leurs coins, Adédzé qui était même absent à cette séance, a été porté au perchoir.

Il a reçu bon gré ou mal gré, un soutien écrasant de l'ensemble des députés, obtenant 106 voix pour, contre 2 et une seule abstention. Il devient ainsi le premier président de l'Assemblée nationale sous la 5^{ème} République, suite à la promulgation de la nouvelle constitution le 6 mai dernier.

C'est devant une assemblée majoritairement composée des députés du parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR), que le pasteur, désormais ancien ministre, Kodjo Adédzé a été investi. Ce soutien unanime des élus du peuple reflète non seulement la confiance placée en lui mais aussi la solidité de sa carrière et son influence croissante au sein du

paysage politique togolais. La nouvelle constitution, promulguée le 4 mai dernier, a ouvert la voie à ce nouveau institutionnel, et Adédzé s'installe en figure de proue de cette transformation.

L'élection de Kodjo Adédzé est suivie par la formation d'un bureau robuste pour l'Assemblée nationale, composé de personnalités influentes et expérimentées :
Président : Kodjo Sévon-Tépé Adédzé
1^{ère} Vice-présidente : Mme Kassa Traoré
2^{ème} Vice-président : Kangneni Gbalguibia
3^{ème} Vice-président : Kororoko Komlan
4^{ème} Vice-président : Dzreke Ayao



Kodjo Adedze

5^{ème} Vice-président : Ouro Sama
6^{ème} Vice-président : Dossou D'Almeida
1^{er} Questeur : Kpatcha Sourou
2^{ème} Questeur : Adanlete Lawson
3^{ème} Questeur : Nomoni Tchekere
1^{er} Secrétaire : Gani Koffi
2^{ème} Secrétaire : Mme Mboma Ameyo
3^{ème} Secrétaire : Soklimgbe Sénou
Qui est Kodjo Sévon-Tépé Adédzé ?

Kodjo Sévon-Tépé Adédzé est né le 31 décembre 1961 dans la préfecture du Zio. Sa carrière professionnelle exemplaire a débuté aux Douanes togolaises, où il a gravi les échelons avec détermination et expertise. Diplômé de l'École Nationale d'Administration (ENA) et titulaire d'un DESS en droit, ainsi que d'un Diplôme d'Études Supérieures en Douanes de l'École Nationale des

Douanes de Neuilly-sur-Seine, en France, Adédzé a marqué son parcours par des postes de haute responsabilité : inspecteur des douanes, directeur des études et de la législation douanière, directeur général des douanes, et commissaire général de l'OTR.

Il a également été directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ex-ARMP). Membre influent du parti UNIR et vice-président de la Région Maritime, Adédzé est une figure respectée dans le paysage politique et économique du Togo. Au gouvernement, il a occupé les postes de ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation, ainsi que ministre de l'urbanisme et de la réforme foncière.

Carole A.

Retour à nos sources :

Du peuple Lama à l'origine au peuple Kabyè aujourd'hui

En l'absence de données archéologiques et de contacts attestés avec des peuples voisins jusqu'au 18ème siècle, l'histoire des origines du peuple Lama, surnommé Kabye se dérobe de la chronologie. Même les récits du corps à corps entre l'homme kabye et la Nature, pour occuper les lieux et s'installer, ne nous livre pas l'âge de ses premiers ancêtres.

Il faut attendre que le peuple Kabyè ait eu des contacts avec des populations voisines, dont on situe approximativement la date d'installation dans la région, pour que l'on puisse ébaucher son histoire. C'est la raison pour laquelle, en pays Kabyè, à l'autochtonie répond l'indépendance: les Kabyè ne seront jamais assujettis à quelque domination étrangère. Ils seront toujours un peuple libre, résistants aux raids de pillage et aux expéditions guerrières des peuples conquérants

Le colon allemand s'est engagé pour prendre sous son autorité le reste des peuples voisins du nord. Avant d'attaquer ce peuple jusque là inconnu, le colon allemand a voulu du moins connaître son nom. C'est ainsi que le chef kotokoli qui ignorait lui aussi l'identité de ses voisins directs du nord n'avait mieux qu'à situer le colon qu'à travers les techniques de culture de ce peuple. D'où le nom les «Kabourè», c'est à dire ceux qui entassent les cailloux et des pierres, en langue kotokoli. En effet, n'étant qu'agriculteurs, les LAMA «Kabyè» sont reconnus pour



dialecte du peuple LAMA. C'est ainsi que le peuple LAMA de son vrai nom est devenu le «kabyè» en passant par le surnom «Kabourè.»

Au sujet de l'origine des LAMA «Kabyè» nous disposons de deux versions: la version mythique et celle historique

1. La source mythique enseigne que les Kabyè se déclarent autochtones de leur milieu. On ne connaît donc pas leur origine spatio-temporelle. Ils se déclarent être originaires de deux centres où Dieu: Esso les aurait créés et fait descendre sur la terre à Saoudé (pour ceux du massif sud, aujourd'hui Saoudé) et à Farente (pour ceux du massif nord).

Ces deux «Eden» sont des lieux de cultes très fréquentés, où l'on vénère les ancêtres et en particulier le Premier Ancêtre divinisé ègolmiè

2. Selon les historiens, les Kabyè seraient venus des anciens territoires du Burkina Faso, du Mali et du Soudan, du nord Cameroun passant par le nord Bénin. Ils appartiendraient à ces populations dites primitives que certains ethnologues appellent les paléonigritiques, c'est-à-dire ces populations nues vivant le long du 10° parallèle et présentant une uniformité de techniques et de mœurs remarquables (des Coniagui de Guinée, en passant par les Lobi, Konkomba, Moba, Kabyè et Somba jusqu'aux Fali du Cameroun, on retrouve partout les mêmes femmes vêtues de deux bouquets de feuilles, les étuis péniens portés par les hommes, les lèches enduites de strophantus, un goût remarquable pour les parures de perles ou de cauris...).

Le pays Kabye actuel est situé dans le Nord du Togo entre le 9° 23' et le 10° 10' de l'altitude nord, d'une part, et les méridiens 50 :0 Est et 1° 30' Est, d'autre part

Il est composé d'une population, appelée les LAMA, appartenant aux hommes de type

pali-nigritique, se rattachant particulièrement aux populations voltaïques

Avant les invasions a une date non déterminée, les LAMA occupaient vraisemblablement toute la région de Sokodé au 8° 5° Sud jusqu'aux fleuves Kéran et Koumougou au Nord, et du fleuve Oti à l'Ouest jusqu'à Djougou au Bénin (ancien Dahomey) à l'Est.

Les invasions extérieures

Sous la pression des invasions de nombreux immigrants dont les principaux étaient :

-Les Bariba, venus de NIKKI à l'Est;

-Les Gourma, venus du Nord et qui ont formé le clan Suzérain des Kotokoli (le clan Mola);

-Des éléments Dagomba, Bassar (Bi-tchabé) Ashanti du Ghana;

Les LAMA durent, à une époque non déterminée, se resserrer autour du massif granitique Sud. Ce regroupement des LAMA dans leur réduit a été causé par l'effet des razzias des cavaliers Djerma ou Zamberma et des chasseurs d'esclaves Fon, Ewe venant du Sud et Sud-Est, puis les Ashanti de l'Ouest. Ce regroupement s'est opéré en deux phases

Première phase

Les LAMA abandonnèrent les plaines et se réfugièrent dans les massifs montagneux; pentes des monts du Togo dits Kolina-Bô, et plateau Dako-Soudou, qui constitue l'actuel chaîne des monts d'Alédjo vers le côté Est, montagne de Bassar sur le côté Ouest; puis celles de Djamdè côté Ouest vers Guérin-Kouka et celle de Séika à l'Est proche de la frontière avec le Bénin actuel.

Deuxième phase:

La seconde phase de ce regroupement s'est réalisée sous la pression des étrangers Installés dans les plaines. Leurs nombre augmentant et devant les nécessités écono-

miques, les LAMA passèrent le fleuve Kara qui devint aussi une barrière entre eux et leur réduit, tandis que ceux d'entre eux qui étaient restés dans les massifs isolés eurent assimilés par les populations immigrantes: les Bassar et les Kotokoli, où ils devenaient l'origine de certains clans: les Koli et les Wado principalement en pays Tem les Koll, Nadju, Bassar, Nayore et Nafale dans la région de Bassar. Aujourd'hui encore, les gens de Soudou reconnus comme des Kotokoli se savent Kabyè d'origine

Il faut certes présumer que le peuplement de la montagne correspond à un reflux de gens de la plaine sous la pression d'envahisseurs; mais cette préhistoire (1) est inconnue des Kabyè et nous ne pouvons que risquer de fragiles hypothèses sur ceux qui les ont précédés

Les anciens LAMA ont laissé un peu partout, des traces de leur présence, soit dans la toponymie (Kolina-Bô, Kolita-Kobidji, Lama-Disi, Lama-Bô, Lama, etc), soit un terrain sous forme de pierreries (Aledjo-Kadara) qu'ils vénéraient comme matérialisation et représentation de leurs ancêtres.

Cette avancée des envahisseurs n'a pas eu raison des Kabye qui, retirés dans leur réduit dans le massif Sud Somdina-Saoudé et dans le massif Nord, formaient un groupe impressionnant pour la défense.

Le relief lui-même constituait un obstacle insurmontable aux raids de cavalerie des royaumes voisins. Les bandes de cavaliers Djerma ou Kotokoli pénétrant dans le territoire Kabyè se trouvaient dans la situation de celui qui piétine. C'est ce qui a permis à cette population armée de flèches de se défendre contre la pénétration de l'islam qui tentait vainement sa percée dans cette région, et d'opposer une vive résistance à la pénétration allemande fin 1897 début 1898 avant de s'y rendre.

Les armes à feu du colonisateur l'emporteront de nouveau sur eux lors de la lutte pour l'indépendance du Togo au marché de Hodo le 21 juin 1957.

CS et Mme Atafeinam Beleï épouse Kadanga



Origine

Le peuple LAMA à l'origine aujourd'hui peuple Kabyè: Après avoir conquis la région centrale (sokodé), le coloni-

la culture en terrasse qu'ils ont inventée et qu'ils pratiquent depuis des siècles. Ce surnom «Kabourè» en kotokoli va devenir avec le temps «kabyè» selon la signification dans le

La période transitoire et la mise en place des institutions de la 5^{ème} République:

**«Légitimement et naturellement il aura la désignation d'un premier ministre»,
Malik NATCHABA**

Suite de la page 3

voir au président de la République en fonction jusqu'à la prise de services du Président du Conseil de ministre et du président de la République. «Les pouvoirs du président de la république en fonction au moment de la promulgation de la présente constitution ne viendront à l'expiration qu'après l'entrée en fonction du président du conseil et l'élection du président de la république».

publique pouvant toujours rester en fonction au cours de cette période transitoire du 6 mai 2024 au 5 mai 2025, un Premier ministre sera nommé et un nouveau gouvernement sera formé pour conduire cette transition qui prendra officiellement fin le 5 mai 2025. Tout est clair, le législateur a tout prévu pour éviter l'amalgame et penser à un vide juridique imaginaire que tentent certains acteurs politiques.

Daniel A.

L'actuel Président de la Ré-

La CEET démarre la mise à jour des compteurs Cash Power

La Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) annonce la mise à jour des compteurs à prépaiement. L'opération qui démarre mercredi 26 juin 2024, vise à permettre aux compteurs de continuer de fonctionner normalement au-delà du 24 novembre 2024, conformément aux exigences de la norme STS.

Selon Debo-K'mba A. Barandao, directeur général de la CEET, avant la mise à jour du compteur, le client doit s'assurer que les tickets ou codes d'achats de crédits d'électricité non encore utilisés soient saisis avant l'opération de mise à jour du compteur. « Pour mettre à jour son compteur, l'Agent doit acheter au minimum 150 FCFA de crédit de rechargement dans l'une de nos agents ou auprès des partenaires Togocom (par Tmoney), Moov (par Flooz), société des postes du Togo

(e-poste) et Coris Bank international Togo (par Coris Bank) », a-t-il précisé. En effet, le crédit acheté va générer trois (3) codes de vingt (20) chiffres à saisir impérativement dans l'ordre sur le compteur. Une fois les codes obtenus, il faut saisir le code N°1 puis valider par « Entrer », ensuite le code N°2 puis valider par « Entrer ». Et un message « Accept » ou « Good » ou « Connect » s'affichera sur le compteur. Seulement, les codes 1 et 2 devront être saisis en deux minutes chrono pour enfin, saisir le code N°3



puis valider par « Entrer ». Et le compteur affichera le nombre de Kilowattheures (kWh) correspondant au montant acheté.

Selon la CEET, le client

qui obtient un seul code à l'achat du crédit de rechargement au lieu de trois (3) ne doit pas s'affoler. « Lorsque vous achetez du crédit de rechargement et que vous n'obtenez qu'un seul code (achat de crédit), au lieu de trois, ne vous inquiétez pas.

Votre compteur n'est pas encore prêt à être mis à jour. Chargez le code et le compteur continuera de fonctionner. Un technicien de la CEET passera pour des analyses », a expliqué M. Barandao avant d'ajouter : « Cette opération de mise à jour est totalement gratuite pour le client. Elle se fera une seule fois et elle n'impactera ni le fonctionnement des compteurs, ni la consommation du client ». Dans son communiqué, la CEET a rappelé que la fin de l'opération de mise à jour des compteurs à prépaiement est fixée impérativement au jeudi 31 octobre 2024, et concerne les compteurs communément appelés compteur Cash Power.

Daniel A.

Assimi Goïta tient à la coopération sécuritaire

La coopération sécuritaire entre le Burkina Faso et le Mali a été intensifiée avec l'arrivée au pouvoir du Capitaine Traoré. Le Colonel Goïta a précisé que cette collaboration repose sur trois axes principaux : les formations conjointes pour améliorer les capacités opérationnelles terrestres et aériennes, le partage de renseignements, et la mutualisation des ressources. « Aujourd'hui cette coopération se situe à trois niveaux. Il s'agit des formations conjointes que nous menons entre les deux États en vue de renforcer nos capacités opérationnelles terrestres et aériennes, le partage de renseignement entre nos services de renseignements et la mutualisation de nos moyens », a-t-il affirmé. Dans cette même veine, le Président Goïta a assuré que la situation sécuritaire au Mali est sous contrôle, avec les Forces Armées Maliennes (FAMA) gardant l'initiative sur le terrain. « Les FAMA gardent l'initiative sur le terrain. (...) Elles sont déployées sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il déclaré.

Il a également mentionné le retour de l'administration et des services sociaux de base dans plusieurs localités, grâce aux efforts des FAMA. Le Colonel Goïta a souligné que de nombreuses bases terroristes ont été détruites et plusieurs leaders terroristes neutralisés.

Des partenariats stratégiques pour le développement



Le Colonel Goïta a mis en avant la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), soulignant une prise en main de leur destin en s'éloignant des « partenariats de façade » pour se tourner vers des alliés sincères tels que la Russie, la Chine et la Turquie. « Ces nouveaux partenariats ont permis aux trois pays de bien s'équiper et de mener avec efficacité les opérations contre les groupes armés terroristes », a-t-il précisé. Cette réorientation stratégique vise à renforcer l'autonomie et l'efficacité des États sahéliens dans la lutte contre le terrorisme.

En termes de développement, le Colonel Goïta a insisté sur l'importance de l'agriculture, du commerce, des infrastructures et de l'industrialisation pour assurer le bien-être des populations. Il a annoncé que des experts de l'Alliance des États du Sahel travaillent ac-

tuellement sur des propositions concrètes pour améliorer la situation socio-économique.

Une vision commune pour l'avenir

Les pays de l'AES entendent renforcer leur collaboration dans la lutte contre le terrorisme tout en répondant aux aspirations de leurs peuples. Le Colonel Assimi Goïta a affirmé : « Nos destins sont liés, nous avons pris un chemin de non-retour. Que ce soit clair ». Cette déclaration reflète une détermination partagée à faire face aux défis communs de manière solidaire et résolue. Cette rencontre entre les Présidents du Burkina Faso et du Mali symbolise une alliance stratégique renforcée et un engagement mutuel à travailler ensemble pour la sécurité et le développement de la région sahélienne.

Togo : Prime spéciale aux professionnels paramédicaux

Au Togo, les professionnels paramédicaux effectuant des actes chirurgicaux et de gynéco-obstétriques bénéficient d'une prime mensuelle dans l'exercice de leur fonction. L'arrêté relatif à la prime est signé hier 26 juin par le ministère en charge de la santé et celui de l'économie et des finances.



Selon la note, une prime spéciale de 30 000 FCFA est accordée aux professionnels paramédicaux effectuant à titre exceptionnel et sous la supervision d'un chirurgien généraliste et/ou d'un gynécologue obstétricien, des actes de chirurgie générale et de gynéco-obstétrique dans les formations sanitaires périphériques avec antenne chirurgicale ne disposant pas de médecins spécialisés en chirurgie générale ou en gynéco-obstétrique. Le chirurgien généraliste et/ou gynécologue-obstétricien qui assument les fonctions de superviseur ou de coordonnateur des activités de chirurgie générale et de gynéco-obstétrique dans les formations publiques du lieu d'exercice des professionnels

paramédicaux effectuant des actes de chirurgie généraliste et/ou de gynéco-obstétrique perçoivent une indemnité équivalente à celle des chefs de section.

L'arrêté interministériel précise que, les dépenses sont imputables sur les budgets autonomes des formations sanitaires. Pour rappel en mai dernier, des professionnels paramédicaux opérant dans 19 centres de santé ont décidé de suspendre les interventions chirurgicales. Ils avaient observé un mouvement de grève pour défaut de normalisation de leur situation. Cette décision des autorités est donc une réponse à leur préoccupation.

Le christianisme comme instrument occidental de domination de l'Afrique : mythe ou Réalité?

Introduction

La réflexion sur les causes de la domination de l'Afrique par l'Occident ne peut l'effectuer sans accorder une place capitale au christianisme et son rôle non-négligeable dans l'attendrissement des Africains de la colonisation. L'utilité de cette religion pour les colons fut avérée et elle apparaît de nos jours, à bien des regards d'Africains engagés dans la lutte de libération du continent noir du joug de l'Occident, comme un instrument d'une efficacité remarquable dont se sert l'Europe dans ses exactions. Les diverses interprétations d'un fait historique (la politique des trois C) emmènent à réduire la finalité du christianisme à un outil européen de domination des Noirs. Cependant, pour peu qu'on se donne à une analyse de la situation socio-religieuse et politico-religieuse de la situation de l'Afrique, force est de constater que la religion est de nos jours, une arme secondaire et à impact réduit, dans l'important arsenal déployé par l'Occident pour garantir sa suprématie sur l'Afrique.

La question se pose alors de savoir si l'identification du christianisme comme instrument occidental de domination de l'Afrique relèverait-il d'un mythe ou d'une réalité. En faisant nôtre cette préoccupation qui cristallise les attentions dans plusieurs espaces de débats intellectuels, nous y porterons notre réflexion en mettant en relief, dans un premier temps, quelques-unes des réelles racines du mal nègre qui favorisent l'hégémonie occidentale, ensuite comment est vécu le christianisme en Afrique et finirons en essayant de comprendre en quoi cette accusation du christianisme s'éloigne de la réalité.

1- La domination occidentale, au-delà du christianisme

La mauvaise posture qui est celle actuelle de l'Afrique, dans son rapport avec l'Occident, est le résultat d'un ensemble de stratégies savamment mises en place par ce dernier pour assurer son contrôle sur le tiers-monde. De la politique au socio-culturel en passant par le savoir-faire techno-scientifique, l'Europe dispose de toute une armada

de moyens au service de son dessein impérialiste.

Au premier rang de ces moyens, nous trouvons les jeux politiques et leurs finalités. Des organisations internationales aux instances décisionnelles des Etats africains, rien n'est laissé au hasard par les occidentaux pour la pérennisation de leur suprématie. Un système politique calqué sur le modèle européen qui laisse la porte ouverte à une ingérence dans les affaires politiques des anciennes colonies. Une souveraineté de façade dans laquelle le choix des dirigeants n'est conforme qu'à la volonté des métropoles. Des coups d'état tant militaires que constitutionnels, orchestrés et soutenus par les pays de l'Occident. La liste des combines politiques de l'Occident qui lui garantissent sa domination de l'Afrique est bien longue. Sur le plan économique, l'amer constat est que les pays fournisseurs de matières premières sont déclarés pauvres et endettés par les pays dits développés. Ils sont de ressources limitées au point d'être quasiment incapables de nourrir leurs populations sans l'aide que leur apporte leurs débiteurs. L'ambiguïté de la situation est telle que cette remarque et interrogation du Professeur Kuamvi Mawulé Kuakivi ne peuvent nous laisser indifférents: Dans les pays d'Afrique noire, quelques soient les réussites et les progrès vantés, vous trouverez toujours en appendice, des dettes et des déficits; la survie du pays, en dernier ressort, dépend toujours de l'aide extérieure. L'économie africaine est boiteuse (si économie il y a) l'agriculture défaillante ... Pourquoi ? »

Aussi, notons-nous un système socio-culturel qui alimente le complexe de supériorité de l'Occident. En effet, dans son rapport avec ce dernier, l'Afrique est plus encline à donner du crédit à la civilisation européenne et tout ce qu'elle peut offrir. Entre autres, un matérialisme qui fait l'apologie du consumérisme, l'individualisme et un mode de vie à l'occidental sous l'égide de la modernité. C'est donc volontiers que l'Afrique se met au pas derrière l'Occident dans le sillage de la modernité qui lui offre l'espoir du progrès, de la civilisation et de l'émancipation. Or, il va sans dire qu'« être, paraître civilisé à l'occidentale ou disparaître, voilà le triangle du Mal Nègre.»



Par ailleurs nous observons que le monopole des inventions techniques, des cadres de leurs avènements et la transmission des connaissances est essentiellement détenu par l'Occident. L'ensemble des caractères propres à la vie intellectuelle est élaboré par elle et à son service elle se réserve toutes les prérogatives de l'initiation et de la formation des autres. Une science et une technique aux conditions desquelles l'Afrique se soumet volontiers, ce qui perpétue sa dépendance. Un savoir-faire dont l'Occident se garde la possession exclusive par un lock-out total, ce qui lui donne un réel pouvoir. Après ce bref détour qui nous ouvre les yeux sur les réels moyens de domination occidentale, faisons un pas supplémentaire pour cerner ce qu'est le christianisme en Afrique et qui lui vaut d'être considéré comme instrument occidental de domination.

2-Vers une juste compréhension du christianisme pour l'Afrique

La centralisation de l'organisation de l'Eglise catholique en Occident est un fait. Les rênes du gouvernement du christianisme sont tenues par l'Occident, ce qui donne raison à certains de la désigner « religion du Blanc ». Ainsi, l'élan qui porte les panafricains dans leur lutte contre la domination occidentale les emmène à faire de cette religion une cible. Toutefois, bien vécue, la foi chrétienne peut être un puissant moteur de développement; les vitamines de l'Evangile peuvent être cette réserve de vitalité où l'Afrique pourra puiser son énergie pour lutter contre ses maux et éclairer par le lumière Christ, du monde», elle peut trouver sa voie authentique de progrès. Sur le plan personnel et individuel, le chrétien d'Afrique doit cesser de vivre sa foi de « manière légère et futile, à travers ba-

vardages et bondieuseries agréables » et faire place à des actes qui orientent sa vie sur le chemin du rayonnement et de la plénitude. Au niveau ecclésial, cette religion se doit d'être, au nom de Dieu et au nom de l'homme, une Eglise sur tous les fronts de la lutte pour le développement, la démocratie, les libertés fondamentales et la promotion des Droits de l'Homme.

Se libérer de la domination de l'Occident passe aussi par un développement conçu et mis en œuvre par l'Afrique elle-même. Ce développement ne saurait être effectif sans la prise en compte des principes de subsidiarité, de solidarité, du bien commun des vertus d'intégrité contre la corruption, de justice, d'égalité, du travail bien fait, etc. Autant de principes et de vertus qui sont promus par le christianisme et sur lesquels il convient d'effectuer un travail de fond en Afrique.

Après avoir pris conscience des facteurs qui alimentent la domination de l'Afrique et de comment une religion bien vécue peut contribuer à son affranchissement, voyons ce qu'est entre réalité et mythe, l'idée selon laquelle le christianisme sert d'outil occidental de domination de l'Afrique.

3- D'une réalité à un mythe

Face à la situation actuelle de l'Afrique, il est d'une légitimité avérée de montrer d'un doigt accusateur les facteurs exogènes. Toutefois il faut reconnaître que de nos jours, les Africains sont les premiers responsables de leur situation comme le souligne avec pertinence Kū Mana: « l'ennemi que doit vaincre l'Afrique ne vient pas de l'extérieur. Elle le porte en elle-même, elle le couve » et cet ennemi est encore moins le christianisme. L'ignorance de l'anatomie du système de domination et d'exploitation de l'Afrique ou l'incapacité de trouver des

solutions adéquates portent parfois à la mise en place de remèdes souvent faux et inefficaces. Le christianisme fut un puissant moteur de l'essor occidental, un fait aussi vrai qu'il soit parvenu à l'Afrique par le truchement de la colonisation. La question se pose alors de savoir si s'engager dans le développement avec pour référents les vertus de la foi chrétienne ne pourrait-il pas constituer pour ce continent, un excellent moyen de reprise du poil de la bête. La réalité est que le christianisme fut dévoilé à l'Afrique par l'Occident mais son origine qui remonte à plus de vingt siècles n'est pas occidentale. Au-delà de la réalité du fait que l'Occident est l'introductrice de cette religion en Afrique, qui plus est, dans un contexte de colonisation, il y a un mythe de l'instrumentalisation et d'utilisation du christianisme à des fins de dominations élaborées avec minutie par certains esprits brillants pour alimenter la quête de l'identité nègre et la promotion des traditions africaines.

Conclusion

Le mal africain a plusieurs soubassements parmi lesquels: le faux diagnostic de ce qui constitue pour de vrai source de malheurs. Si porter une réflexion sur la part de responsabilité des religions dans la situation que traverse l'Afrique est d'une légitimité incontestable, dans le cas du christianisme la tentation est bien grande de vite le condamner sur la base de la façon dont elle est venue en Afrique et de le tenir pour coupable de l'endormissement des Africains du fait du lien intrinsèque qu'il garde avec l'Occident (Rome) ou rien qu'en pensant à Karl Marx. Mais la réalité est que l'influence du christianisme dans plusieurs pays d'Afrique est prégnante et continue ses réalisations pour le bien-être social, répondant à sa vocation du salut de tout homme. La convergence entre la volonté des Africains d'un développement intégral et l'aspiration profonde du christianisme d'assurer à tous la liberté pourrait donc constituer une passerelle d'affranchissement du joug occidental à ne pas ignorer.

Abbé Benoît AMEZIAN
THEO III

Football togolais/ les sélectionneurs se succèdent mais les résultats faméliques des Éperviers demeurent

Les vrais problèmes ne sont ils pas ailleurs ?

Les entraîneurs de l'équipe nationale du Togo les Éperviers se succèdent mais la situation désastreuse en termes de résultat reste la même. Tout comme Claude Le Roy, Paulo Jorge Rebelo Duarte a jeté l'éponge à la tête de la sélection nationale du football togolais pour absence des résultats escomptés, ceci en dépit d'un fond de jeux très apprécié par le public sportif. Le vendredi 21 juin 2024 dernier, la Fédération togolaise de football (FTF) a annoncé la démission du sélectionneur de l'équipe nationale, Paulo Duarte. Celui qui a pris la tête de la sélection nationale togolaise en 2021 a jeté l'éponge après un bilan plutôt mitigé ; il va poursuivre sa carrière d'entraîneur en Arabie Saoudite.



« Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) informe l'opinion nationale et internationale, ainsi que le public, les supporters et les partenaires, de la décision de Monsieur Paulo Rebelo Duarte, entraîneur-sélectionneur de l'équipe nationale A du Togo (EPERVIERS), de résilier son contrat de travail ce 20 juin 2024. Le Comité Exécutif regrette cette décision, mais en prend acte et tient à lui exprimer sa gratitude pour son travail, son engagement et son professionnalisme durant les années de collaboration. La FTF lui souhaite beaucoup de succès dans ses projets futurs. La Fédération Togolaise de Football travaille en concertation au recrutement d'un nouveau sélectionneur des Éperviers », peut-on lire dans le communiqué.

Le technicien portugais de 55 ans, a pris fonction en août 2021. Il a dirigé son premier match le 1er septembre 2021 face au Sénégal. En tout, Paulo Duarte a dirigé 23 matchs comme sélectionneur du Togo avec un bilan de 6 défaites, 7 victoires, 10 nuls. Face à ce bilan ingrat qui ne reflète en rien la qualité tactique du jeu et les dominations de l'équipe nationale A du Togo lors des rencontres sous la houlette du Paulo Duarte, il va sans dire que les mauvais résultats des Éperviers ne sont ni le problème des joueurs ni du sélectionneur, mais plutôt, ailleurs. Ayant pris la mesure de la profondeur du mal du football togolais surtout des Éperviers A, Paulo Duarte malgré son engagement affiché et sa volonté à donner la joie aux amoureux du cuir rond, a finalement décidé de laisser les

problèmes des Eperviers aux Togolais pour aller se chercher ailleurs.

Alors qu'au Togo, sa démission continuait de susciter des réactions au sein de l'opinion. D'un côté ceux qui regrettaient sa démission et qui vantaient ses prouesses et de l'autre côté, ceux qui acclamaient la démission (même si ceux là sont peu). On apprend que le fraîchement démissionnaire, signe un nouveau contrat avec le club Al Kholood d'Arabie Saoudite.

Après le comité exécutif de la FTF et la ministre des Sports et Loisirs, qui a salué l'honnêteté du désormais ex sélectionneur du Togo, c'est au tour des joueurs de remercier celui qui leur a permis de retrouver la sérénité au sein du nid. Désigné comme le « choucho » de Paulo Duarte par ses coéquipiers, David Henen n'a pas tari d'éloges sur « son ami Paulo ». « Mon cher coach et ami Paulo Duarte, Je voulais te remercier pour tout ce que tu as fait pour nous. Depuis ton arrivée, l'équipe a grandi, vous avez créé une famille, un nid où chaque joueurs était heureux d'être sélectionné et de se retrouver à chaque fois. » a-t-il posté sur son compte officiel. Alors que tous les observateurs sont unanimes sur la progression de l'équipe dans le jeu, les résultats en dent de scie enregistrés lors des campagnes éliminatoires ne plaident pas à l'avantage du lusitanien. Néanmoins, l'attaquant du FC Tobol Kostanaï ne regrette rien. « Nous avons jamais eu à rougir de nos prestations face à des grandes nations d'Afrique, il nous manquait malheureusement le petit truc de tueur pour pouvoir avancer encore plus. » Ajouté-t-il.

Pour sa part, Alayxis Romao voue sa gratitude à celui qui a permis son retour en sélection après plusieurs années d'absence. « Mon retour en sélection est en grande partie à cause de vous. Je tenais à vous remercier. Bonne continuation à vous coach », lit-on sur son compte X.

Pour finir, Evra Agbagnou a aussi laissé un message sympathique à l'endroit de Paulo Duarte qui l'a lancé dans le grand bain de la sélection nationale, alors qu'il était toujours pensionnaire de la D1 Lonato. « Mon aventure en équipe nationale senior a démarré grâce à vous. Vous avez vu en moi un vrai potentiel à exploiter au moment où j'étais toujours à l'AS OTR. (Vous m'avez donné la chance de progresser et de m'exprimer à chaque regroupement. » a-t-il écrit. À quelques jours du tirage au sort des groupes des éliminatoires de la CAN 2025, le Togo est donc à la recherche d'un sélectionneur pour combler le vide laissé par Paulo Duarte

Il va falloir, au-delà de se précipiter pour chercher le successeur de Duarte, chercher au prime abord à résoudre les problèmes métaphysiques et d'infrastructures qui entourent le football togolais à travers des assises ou états généraux de tous les acteurs du secteur surtout ceux qui ont côtoyé l'équipe nationale depuis 2006 jusqu'à ce jour. Les problèmes entre acteurs du football togolais sont publics et connus de tous. Point n'est besoin de eindre comme tout va bien. Claude Le Roy et Paulo Duarte ont quitté mais si les autorités ne prennent pas pour une fois la mesure des problèmes du football surtout de l'équipe A des Éperviers, on peut solliciter un sélectionneur national ou le meilleur sélectionneur du monde il lui sera difficile de faire des résultats tant attendus.

Le bilan des sélectionneurs togolais sur les dix dernières années

Durant ces dix années, le Togo a connu quatre sélectionneurs dont un local et trois expatriés. De Tchankala Tchankala à Paulo Duarte en passant par Tom Saintfiet et Claude Leroy, allons à la découverte de ces entraîneurs passés à la tête de la sélection fanion.

Nommé en juin 2014 à la tête des Éperviers A pour un contrat de six mois, il a succédé au français Didier Six dont il était l'adjoint. Sa mission était de conduire l'équipe nationale à la CAN 2015 en Guinée Équatoriale. Logé dans le groupe E des éliminatoires, Tchankala Tchankala ne réussira pas à atteindre cet objectif suite à la défaite 3 contre 1 face au

Ghana lors de l'ultime journée. De l'avis des observateurs du football togolais, depuis une quinzaine d'années, c'était la pire prestation des Eperviers qui, durant ces éliminatoires, ont engrangé en 6 matchs, deux victoires contre 4 défaites. Ce qui fait un taux de victoire de 33,33%.

Tom Saintfiet (mai 2015 – avril 2016)

En mars 2015, Tom Saintfiet assurait l'intérim à la tête des Éperviers A, lors d'un match amical face à l'Île Maurice (1-1), en remplacement de Tchankala Tchankala. Le 19 mai 2015, l'entraîneur belge est officielisé à la tête des Eperviers pour une durée de 2 ans, avec pour mission de qualifier l'équipe pour la CAN 2017. En avril 2016, alors que le Togo est encore en lice pour une qualification à deux matchs du terme, il est écarté par la fédération, qui le remplace par Claude Le Roy en avril 2016. En huit rencontres, il a enregistré 2 victoires, 1 nul et 5 défaites, soit un taux de victoire de 25%.

Claude Leroy (avril 2016 – avril 2021)

Dès son arrivée en 2016, il réussit à qualifier le Togo pour la CAN 2017 en faisant un match nul (2-2) contre le Libéria avant de battre largement le Djibouti 5-0 à domicile. À la CAN 2017, le Togo fait une piètre performance enregistrant deux défaites et un nul. Il démissionne en avril 2021 après l'échec de la qualification des Éperviers pour les CAN 2019 et 2021. Dans l'histoire, il est celui qui aura passé le plus de temps à la tête de la sélection togolaise. Avec les Éperviers, il a remporté 6 matchs pour 5 nuls et 9 défaites. Cela fait un taux de victoire de 30%.

Paulo Jorge Rebelo Duarte (mai 2021 – juin 2024)

Nommé en mai 2021, Paulo Duarte a eu un bilan en demi-teinte à la tête des Éperviers. Malgré des débuts prometteurs, les performances de l'équipe nationale ont souvent été en deçà des attentes. Les Éperviers ont échoué à se qualifier pour la Coupe du monde 2022 et la CAN 2024. Dans les éliminatoires du mondial 2026, le Togo n'a récolté que 3 points en quatre matchs, compromettant sérieusement ses chances de qualification. En 23 sorties, il a enregistré 7 victoires, 10 nuls et 6 défaites, soit un taux de victoire de 30,43%.

Pour voir un coach faire mieux que ces quatre, il faut remonter à l'époque 2011-2013. Le français Didier Six avait réussi à hisser les Éperviers en quart de finale de la CAN, une première dans l'histoire du football togolais. Il a un taux de victoire de 38% à la tête des Éperviers (8 victoires, 4 nuls, 9 défaites).

Daniel A.

AVIS DE DECES

Togbui kossi Mawuli MAGLO V, chef canton de Gbatopé

Togbui Kokou GAFFAN TENGUE, chef du village Yobomé

M. AGBEDOKOU Yao Bathélémy, maître plombier au Mali, ses frères et sœurs et leurs enfants.

Mme AGBEDOKOU Holali dite « Bolli », cuisinière à C O M P A S S I O N INTERNATIONALE section Tsévié et ses enfants

M. AGBEDOKOU Marcel Journaliste-animateur à Radio Zéphyr, sa femme et leurs enfants, ses frères, sœurs et leurs épouses, époux et leurs enfants.

Les familles grandes familles :

ETSE, AGBEDOKOU, HOULETE et AYIH de Yobomé, Tsévié, Lomé et à l'étranger.

Les familles parentes, alliées et amies, Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté,



AGBEDOKOU Atisso Komlan dit « Mayé »

Electricien au palais des congrès de Lomé à la retraite

Rappelé à Dieu le 06 Juin 2024 à l'âge de 78ans

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 28 juin 2024

20h 00 à l'aube : Veillée funèbre dans la maison mortuaire à Yobomé

Samedi 29 juin 2024

6h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire

09h00 : Levée du corps

10h : Inhumation au cimetière de Yobomé

Maison Mortuaire : Maison Feu Kesso AGBEDOKOU à Yobomé (Préfecture de Zio)



SAFER

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

**RACINES
FORT
7.5%**



**600*
FCFA**

BOUTEILLE

50cl



SAISON 2024



NOUVELLE FORCE DE LA NATURE

* Prix de vente détaillé conseillé

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A BOIRE AVEC MODERATION.